

Règlement applicable à la randonnée du 29 Septembre 2019 – Cordemais

Généralités

- Les participants sont responsables de leur installation, de leur sécurité et de celle de leurs animaux.
- Sauf indication écrite, chaque participant autorise la prise et l'exploitation des photos.
- Les participants respectent l'environnement et évitent que les chevaux dégradent la nature.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de météo exécration.

Sécurité

- Les participants doivent être en possession d'une RC couvrant leur responsabilité en cas de dommage causé à autrui dans le cadre de l'activité (carte Equiliberté, licence FFE ou autre responsabilité civile)
- Tout cheval participant à la randonnée doit être couvert par une assurance couvrant la responsabilité du propriétaire.
- Les mineurs (port du casque obligatoire) doivent être sous la responsabilité d'un majeur responsable.
- Il est conseillé de se munir de protections corporelles adaptées à l'équitation.
- Chaque cavalier ou meneur doit être en mesure de maîtriser sa monture en toute circonstance.
- Les participants doivent se conformer au code de la route et adapter leurs allures au terrain.

Prescriptions sanitaires - **Merci de présenter le carnet de votre cheval** -

- Les équidés doivent être identifiés (n° SIRE et pucé) avec vaccinations obligatoires à jour
- Ils devront être en parfaite santé pour participer à la randonnée
- Les organisateurs peuvent demander l'intervention d'un vétérinaire (à la charge du propriétaire de l'animal)
- Éviter de faire boire les chevaux dans un même point d'eau. Il vous est recommandé de prévoir votre seau pour abreuver votre cheval.

Particularités Les Galops du Sillon

- Randonnée équestre ouverte aux cavaliers et aux attelages.
- Inscription non obligatoire à l'avance mais **pré-inscription souhaitable** pour faciliter l'organisation de la journée.
- Au départ du collège Paul Gauguin. Adresse: La Portrais 44 360 CORDEMAIS. Grand parking disponible. Possibilité de faire des petits paddocks (avec votre matériel). Nécessité de laisser les lieux sans crottins sur les zones en sable et en bitume. Eau à votre disposition
- Café au départ de la randonnée
- Pour des raisons de sécurité et d'organisation, départs possibles de 8h à 10h
- Traversée de routes assurées jusqu'à 13h
- Tarifs: 6 euros par personne / 3 euros pour les enfants de moins de 12 ans
- Circuit balisé (+ carte disponible) avec ravitaillement.
- Verre de l'amitié à votre arrivée
- Retour à la salle. Salle avec sanitaires à votre disposition
- N'oubliez pas d'apporter votre pique-nique et vos grillades. Nous prévoyons la plancha, les tables et les chaises.

*Pour la promotion d'une équitation ludique et respectueuse
Association loi 1901. Agrément Jeunesse et Sports N° 44 S 1269*